

AVIS DES SOCIETES

AMI Assurances S.A

Siège social : Cité les Pins les Bergès du Lac II- Tunis

L'Assurances Multirisques Ittihad «AMI», publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mme Emna RACHIKOU (Cabinet FMBZ-KPMG Tunisie) et Mr Tijani CHAABANE (Cabinet Union Audit Tunisie)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2016	31/12/2016			2015
	Brut	Amortissement et provision	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 359 133	940 694	418 438	19 375
AC13- Fonds commercial	1 000 016	279 744	720 271	604 934
	2 359 149	1 220 439	1 138 710	624 309
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	4 069 819	2 213 019	1 856 800	1 512 818
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	1 786 803	772 010	1 014 793	1 021 586
AC23- Acomptes versées et immobilisations encours	112 678	0	112 678	112 575
	5 969 300	2 985 029	2 984 272	2 646 979
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	29 211 492	1 498 419	27 713 072	27 542 754
AC312-Terrains et constructions hors exploitation			0	0
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation	1 430 999		1 430 999	1 559 990
AC324- Obligations et autres titres à revenus fixes	573 632		573 632	140 000
AC33-Autres placements financiers				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	55 191 138	4 851 708	50 339 430	40 103 716
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	154 423 393		154 423 393	148 250 594
AC334- Autres prêts	2 996 704		2 996 704	3 015 104
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 914 658		3 914 658	4 008 666
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 408		288 408	258 997
	248 030 423	6 350 128	241 680 296	224 879 821
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510-Provision pour primes non acquises	738 454	0	738 454	740 133
AC520-Provision d'assurance vie	5 156 810	0	5 156 810	4 240 896
AC530-Provision pour sinistres vie	468 261	0	468 261	375 850
AC531-Provision pour sinistres non vie	3 233 442	0	3 233 442	3 148 839
	9 596 968	0	9 596 968	8 505 718
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	2 681 162	0	2 681 162	2 153 687
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	54 943 728	19 185 473	35 758 255	28 843 974
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	25 619 303		25 619 303	20 964 578
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	3 172 423	2 442 292	730 131	1 760 459
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	373 857		373 857	326 770
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	3 995 287	26 780	3 968 507	2 870 842
AC633-Débiteurs divers	2 088 999	503 098	1 585 902	1 661 591
	92 874 758	22 157 642	70 717 117	58 581 901
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	15 054 260	1 669 253	13 385 008	46 205 683
AC72-Charges reportées				
AC721-frais d'acquisition reportés	6 061 763		6 061 763	5 312 664
AC722-Autres charges à répartir	2 356 660	1 460 052	896 608	1 145 963
AC73-Comptes de régularisation Actif				
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	9 201 920		9 201 920	7 796 011
AC733-Autres comptes de régularisation	1 023 960		1 023 960	537 497
	33 698 562	3 129 304	30 569 258	60 997 818
Total de l'actif	392 529 162	35 842 542	356 686 620	356 236 546



BILAN ARRETE AU 31/12/2016

ANNEXE 2

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2016	31/12/2015
Situation arrêtée au 31/12/2016		
Capitaux propres		
CP1- Capital social	18 508 784	18 508 784
CP2- Réserves et primes liées au capital	22 109 154	52 492 698
CP3- Résultats reportés	5 892 424	-30 985 915
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	46 510 362	40 015 567
CP6- Résultat de l'exercice	7 147 047	12 047 430
Total capitaux propres avant affectation	53 657 409	52 062 997
PA1-Autres passifs financiers		
PA13-Autres emprunts	0	0
	0	0
PA2-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	1 114 936	1 205 295
	1 114 936	1 205 295
PA3-Provisions techniques brutes		
<i>PA310- Provisions pour primes non acquises</i>	50 416 457	44 009 533
<i>PA320- Provisions assurances vie</i>	31 063 469	29 234 809
<i>PA330- Provision pour sinistres (vie)</i>	4 840 660	4 104 858
<i>PA331- Provision pour sinistres (non vie)</i>	199 447 052	201 874 504
<i>PA340- Provision pour PB et ristourne (vie)</i>		0
<i>PA361- Autres provisions techniques (non vie)</i>	0	0
	285 767 638	279 223 704
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	2 822 256	3 389 657
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance	3 447 157	1 326 703
PA63-Autres dettes		
<i>PA631-Dépôts et cautionnements reçus</i>	152 400	87 400
<i>PA632-Personnel</i>		0
<i>PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	6 414 731	4 076 196
<i>PA634-Créditeurs divers</i>	1 317 843	13 507 385
	11 332 131	18 997 684
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif	0	0
<i>PA712-Autres comptes de régularisation Passif</i>	1 992 251	1 357 210
	1 992 251	1 357 210
Total du passif	303 029 211	304 173 549
Total des capitaux propres et du passif	356 686 620	356 236 546

Situation arrêtée au 31/12/2016	Opérations brutes 3/12/2016	Cessionset/o u rétrocession s 31/12/2016	Opérations nettes 31/12/2016	Opérations nettes 2015
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	149 560 676	-4 666 315	144 894 362	129 108 081
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-6 406 924	-1 679	-6 408 603	-4 332 240
	143 153 752	-4 667 994	138 485 758	124 775 841
PRNT3- Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 296 498		8 296 498	8 921 393
PRNV2- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-101 896 929	770 271	-101 126 658	-79 764 706
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	2 392 705	84 604	2 477 309	298 925
	-99 504 224	854 875	-98 649 350	-79 465 781
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	34 747	0	34 747	0
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	0	0	0	-89 881
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-17 181 167		-17 181 167	-15 004 169
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	762 665		762 665	523 502
CHNV 43- Frais d'administration	-27 849 865		-27 849 865	-30 151 138
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		864 953	864 953	610 388
	-44 268 368	864 953	-43 403 415	-44 021 417
CHNV5- Autres charges techniques				
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance)	7 712 405	-2 948 167	4 764 239	10 120 155

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
 (Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2016	Opérations brutes 3/12/2016	Cessionset/ou rétrocessions 31/12/2016	Opérations nettes 31/12/2016	Opérations nettes 2015
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	6 466 339	-1 308 411	5 157 928	4 256 677
	6 466 339	-1 308 411	5 157 928	4 256 677
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	1 335 256		1 335 256	1 372 318
PRV 22- Produits des autres placements	95 422		95 422	37 722
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	134 442		134 442	72 599
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements			0	0
	1 565 120	0	1 565 120	1 482 639
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-1 094 240	147 108	-947 132	-1 380 298
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-735 802	92 411	-643 390	7 195
	-1 830 041	239 519	-1 590 522	-1 373 103
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-1 828 660	915 914	-912 746	-1 965 447
CHV 22- Autres provisions techniques	0	0	0	75 820
	-1 828 660	915 914	-912 746	-1 889 627
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	0		0	272 051
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-801 323		-801 323	-771 891
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-13 566		-13 566	-15 590
CHV 43- Frais d'administration	-1 156 148		-1 156 148	-1 207 300
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		332 742	332 742	272 980
	-1 971 037	332 742	-1 638 295	-1 721 801
CHV5- Autres charges techniques				
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charg	-28 450		-28 450	-32 771
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-320 452		-320 452	-203 866
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-57 401		-57 401	-65 868
	-406 303	0	-406 303	-302 505
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la	1 995 418	179 765	2 175 183	724 330

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2016	31/12/2016	31/12/2015
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	4 764 239	10 120 155
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	2 175 183	724 330
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)		
PRNT11- Revenus des placements	11 353 456	12 071 470
PRNT12- Produits des autres placements		
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements	811 356	331 815
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	1 143 140	638 607
	13 307 952	13 041 892
CHNT1- Charges des placements		
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-241 902	-288 270
CHNT12- Correction de valeur sur placements	-2 724 746	-1 793 285
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-488 074	-579 400
	-3 454 722	-2 660 955
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-8 296 498	-8 921 393
PRNT2- Autres produits non techniques	102 309	50 861
CHNT3- Autres charges non techniques		
Résultat provenant des activités ordinaires	8 598 463	12 354 891
CHNT4 Impôt sur les bénéfices	-969 842	-307 462
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	7 628 621	12 047 429
CHNT5 Pertes extraordinaires	-481 573	
Résultat net de l'exercice	7 147 047	12 047 429



TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2016	2016	2015
HB1- Engagements reçus	167 000	166 000
HB2- Engagements donnés		
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées		
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24- Autres engagements donnés		
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers		



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2016	Notes	2016	2015
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements des primes reçues des assurés		159 145 430	150 061 355
Sommes versées pour paiement des sinistres		-106 631 333	-89 110 271
Commissions versées aux intermédiaires		-15 727 662	-15 363 656
Encaissements des sinistres pour cessions		56 837	651 754
Décaissements des primes pour cessions		-1 728 895	-2 454 462
Commissions reçues des cessions			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-13 806 299	-12 167 166
Variation des espèces reçues des cessionnaires			
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-139 341 747	-93 652 875
Encaissements liés à la cession de placements financiers		120 773 836	71 528 386
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-25 498 322	-21 108 180
Produits financiers reçus		9 389 795	8 911 192
Autres mouvements		-731 482	-1 609 431
Flux de trésorerie affecté à l'exploitation		-14 099 843	-4 313 354
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-1 070 307	-2 037 954
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-1 070 307	-2 037 954
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			33 051 400
Encaissements Billet de trésorerie			12 000 000
Décaissements Billet de trésorerie		-12 000 000	
Distribution Dividende		-5 552 635	
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-17 552 635	45 051 400
Variation de trésorerie		-32 722 785	38 700 092
Trésorerie de début de l'exercice		47 777 045	9 076 952
Trésorerie de fin d'exercice	VI	15 054 260	47 777 045

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques El Ittihad- AMI

Siège social : Cité des pins, zone Nord Est les Berges du Lac

Téléphone : +216 70 026 000

Email : ami.ass@planet.tn **Site web :** www.assurancesami.com

Emanation de la coopérative d'assurance El Ittihad, Assurances Mutuelles Ittihad « AMI » a été créée en 2003 dans le cadre d'un assainissement technique et financier. Elle a pour objet en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou de convention d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 Décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun versés par tous les adhérents depuis la création de l'AMI et qui sont actuellement assurés ou non assurés .

L'AGE du 18/10/2014 a décidé la transformation définitive de la société d'Assurance Mutuelle Ittihad en société anonyme sous la dénomination : Société d'Assurances Multirisques Ittihad avec le nom commercial AMI Assurances avec un capital social de 13.220.560 dinars réparti en 13.220.560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action ;

La restructuration des capitaux propres de la société a été effectuée selon les étapes suivantes :

- Création du capital social par apport en numéraire d'un montant total de 31 400 000 DT ayant donné lieu à l'émission de 1 570 000 DT actions de 1 DT chacune et à la constatation d'une prime d'émission de 29 830 000 DT.
- L'augmentation du capital par la conversion en partie du fonds des adhérents (1 735 140 DT) donnant lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT a été logé dans les autres capitaux propres.
- Incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital pour un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT à raison de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action détenue dans le capital

La société a également changé de dénomination sociale pour devenir Assurance Multirisques ITTIHAD « AMI assurances »

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AMI, tenue le 23 Octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 nouvelles actions au prix de 6,250 DT l'une soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes à libérer intégralement à la souscription

L'AMI est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97-24 du 28 Avril 1997, la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi 2014-47 du 24 juillet 2014.

L'AMI distribue ses produits et services à travers un groupe de professionnel composant son réseau de souscription qui comprend 141 agences, 37 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

L'effectif du personnel au 31/12/2016 s'élève à 306 et se présente comme suit :

Cadres	183
Employés	119
Contractuels	4
Total	306

III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

A - NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2016, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, 27, 28, 29, 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre de finances du 26 juin 2000).

B - BASE DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2016 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2015.

C - METHODES COMPTABLES PERTINENTES

C 1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs du transfert ou d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties linéairement compte tenu des taux pratiqués ci-après :

▪ Fonds commercial	5%
▪ Logiciels	33%
▪ Constructions	5%
▪ Matériels de transport	20%
▪ Matériel et mobilier de bureau	10%
▪ Matériel informatique	15%
▪ Agencements et Aménagements	10%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

C 2 : Les placements

C 2-1- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent au bilan pour leur valeur nette comptable. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'évaluation lors du transfert (anciens biens immobiliers), ou à leur coût d'acquisition (nouvelles acquisitions). Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C 2-2- Autres placements

- Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons de trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

- Evaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

- Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C 3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA, FTUSA...).
- Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

La provision pour dépréciation des créances, constatée et présentée à l'actif en diminution des postes concernés, couvre Le risque de non recouvrement, calculé sur la base de la balance par âge des créances et des taux de risque de non recouvrement estimé en fonction de l'antériorité des créances. Ces taux sont les suivants :

▪ créances de 2013 et antérieur	: 100%
▪ créances de 2014	: 50%
▪ créances de 2015	: 20%

C 4 : Les provisions techniques

C 4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

- **Les provisions mathématiques :** Les provisions mathématiques correspondent à la date d'inventaire à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées par la direction vie contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuaire et en respect du décret du ministre des finances du 25 janvier 2009.
- **Provision pour sinistres à payer :** Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de l'AMI envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

C 4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non vie :

- **Provisions pour primes non acquises :** La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

- **Provisions pour sinistres à payer :** Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la société et en application de la circulaire n°258 de l'année 2010 du ministre des finances.

Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre (2% pour la PSAP auto corporelle et 5% pour les autres).

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- **Provision pour risques en cours :** pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent.

- Le rapport défini précédemment est établi par branche d'assurance. L'écart constaté par rapport à 100 % est appliqué à la prime non acquise. Le résultat de cette opération constitue la provision pour risque en cours.

- **Provision d'égalisation :** Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des

taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux notamment grêle, assurance-crédit et assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisation d'assurance de l'exercice.

C 5- Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C 6- Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais d'acquisition
- Frais d'administration.

L'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations s'effectue directement par l'application informatique. La répartition des charges par destination entre les branches est proportionnelle au chiffre d'affaires.

C 7- Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) /2).

C 9- Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

C10- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

En raison de l'absence d'une norme tunisienne afférente à la comptabilisation de l'impôt sur le résultat (à l'instar de l'IAS 12), l'AMI applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices.

E- Dérogations :

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et de la norme comptable n° 29 relative aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence d'informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers:

- ***Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques*** : Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative.

L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision.

- ***Provision pour frais de gestion*** : Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers.

Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

- ***Provision pour participation aux bénéfices (non vie)*** : Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles.

- ***Provision pour sinistres à payer (sinistres matériels - branche auto) selon les méthodes statistiques*** : L'AMI calcule la provision pour sinistres à payer en se basant uniquement sur la méthode d'évaluation par dossier et non pas la plus élevée des trois méthodes réglementaires suivantes :

- ✓ évaluation par dossier
- ✓ évaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs
- ✓ évaluation basée sur les cadences de règlement

- ***Provision pour égalisation vie*** : Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

III - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Le solde brut de ce poste est de 2 359 149 DT à la fin de l'exercice 2016 contre 1 599 156 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 759 993 DT et il se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Logiciels	1 359 133	949 687	409 446
▪ Indemnité compensatrice (fonds commercial)	1 000 016	649 469	350 547
Total	2 359 149	1 599 156	759 993

Le total des amortissements des actifs incorporels au 31/12/2016 est de 1 220 439 DT.

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Le solde brut de cette rubrique au 31/12/2016 s'élève à 5 969 300 DT contre 5 615 834 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 353 466 DT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ AAI siège	1 501 785	1 462 251	39 534
▪ Matériel de transport	847 327	708 146	139 181
▪ Matériel informatique	1 720 706	1 613 884	106 822
▪ Matériel et mobilier de bureau	1 786 803	1 718 978	67 825
▪ Dépôts et cautionnements	112 678	112 575	103
Total	5 969 300	5 615 834	353 466

Le total des amortissements des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2016 est de 2 985 029 DT.

AC3 – Placements

Les placements nets totalisent la somme de 241 680 296 DT en 2016 contre 224 879 821 DT en 2015, soit une augmentation de 16 800 475 DT se détaillant comme suit :

Libellés	Placement Brut 2016	Amort/Prov. 2016	Placement Net 2016	Placement Net 2015	Variation Nette
▪ Terrains et constructions	29 211 492	1 498 419	27 713 072	27 542 754	170 318
▪ Placements dans les entreprises liées et participations	2 004 631	0	2 004 631	1 699 990	304 641
▪ Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP.	55 191 138	4 851 708	50 339 430	40 103 716	10 235 714
▪ Obligations et autres titres à revenus fixes.	154 423 393	0	154 423 393	148 250 594	6 172 799
▪ Autres dépôts et Prêts	7 199 770	0	7 199 770	7 282 767	-82 997
Total	248 030 425	6 350 127	241 680 296	224 879 821	16 800 475

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC31- Terrains et constructions :

Le solde brut de ce poste s'élève à 29 211 492 DT au 31/12/2016. Le détail de ce poste se présente ainsi :

▪ Terrains	464 500	464 500	0
▪ Terrain aux jardins du Lac de Tunis	4 188 800	4 188 800	0
▪ Terrain à Sfax	116 899	116 899	0
▪ Immeuble nouveau siège au jardins du Lac de Tunis	21 555 337	21 309 275	246 062
▪ Immeuble siège	696 300	696 300	0
▪ Immeuble Sfax	864 732	864 732	0
▪ Immeuble Sousse	349 800	349 800	0
▪ Immeuble Bizerte	327 660	327 660	0
▪ Immeuble Gabès	87 100	87 100	0
▪ Immeuble Nabeul	48 300	48 300	0
▪ Garage rue MZ Bourguiba	104 000	104 000	0
▪ Société MAE immobilière	400 000	0	400 000
▪ Immeuble encours Menzel Bourguiba	8 064	8 064	0
Total	29 211 492	28 565 430	646 062

L'amortissement des immeubles au 31/12/2016 s'élève à 1 498 419 DT.

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation :

Le solde de ce poste s'élève à 1 430 999 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Actions Ettakafoulia	1 300 000	1 300 000	0
▪ Société GLOBAL SANTE sarl	25 000		25 000
▪ Actions GMP	105 999	259 990	-153 991
Total	1 430 999	1 559 990	-128 991

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et part dans les FCP:

Le solde brut de ce poste s'élève à 55 191 138 au 31/12/2016 contre 43 292 748 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 11 898 390 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles l'AMI n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Actions cotées	26 474 969	19 908 236	6 566 733
▪ Actions non cotées	7 539 825	9 108 584	-1 568 758
▪ SICAV obligataire	1 970 914	1 803 685	167 228
▪ Fond commun de placement	19 205 430	12 472 243	6 733 187
Total	55 191 138	43 292 748	11 898 390

Cette rubrique est provisionnée au 31/12/2016 pour 4 851 708 DT

AC332 - Obligations et autres titres à revenus fixes :

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 154 423 393 DT au 31/12/2016 contre 148 250 594 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 6 172 799 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Emprunts obligataires	39 588 421	32 287 986	7 300 435
▪ Bons de trésors et assimilés	42 944 973	40 900 609	2 044 364
▪ Comptes de dépôts placements	71 770 000	74 042 000	-2 272 000
▪ Bons de caisse	120 000	1 020 000	-900 000
Total	154 423 393	148 250 594	6 172 799

AC334 - Autres Prêts :

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 2 996 704 DT contre 3 015 104 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 18 400 DT.

AC 335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 3 914 658 DT au 31/12/2016 contre 4 008 666 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 94 008 DT. Ce solde se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Dépôt auprès de la TGT	3 914 658	4 008 666	-94 008
Total	3 914 658	4 008 666	-94 008

AC34 – Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 288 408 DT contre 258 997 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 29 411 DT.

La répartition pour chaque catégorie de placement, entre les placements admis et les placements non admis en représentation des provisions techniques se présente comme suit :

<i>Placements dans les entreprises liées et participations</i>			
<i>Parts dans les entreprises avec un lien de participation</i>	1 430 999	1 430 999	1 430 999
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>	573 632	573 632	0 573 632
<i>Autres placements financiers</i>			
<i>Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP</i>	55 191 138	50 339 430	50 339 430
<i>Obligations et autres titres à revenus fixe</i>	154 423 393	154 423 393	154 423 393
<i>Autres prêts</i>	2 996 704	2 996 704	2 996 704
<i>Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers</i>	3 914 658	3 914 658	3 914 658
<i>Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</i>	288 408	288 408	288 408
Total	248 030 423	241 680 296	237 821 552 3 858 744

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève à 9 596 966 DT au 31/12/2016 contre 8 505 718 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 1 091 250 DT.

▪ Provision pour primes non acquises	738 454	740 133	-1 679
▪ Provision d'assurances vie	5 156 810	4 240 895	915 915
▪ Provision pour sinistres vie	468 261	375 850	92 411
▪ Provision pour sinistres non vie	3 233 442	3 148 839	84 603
Total	9 596 968	8 505 718	1 091 250

AC6 – Créances

Les créances totalisent un montant net de 70 717 117 DT au 31/12/2016 contre 58 581 901 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 12 135 216 DT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Primes acquises et non émises	2 681 162	2 153 687	527 475
▪ Créances nées d'opérations d'assurance directe	54 943 728	44 529 377	10 414 351
▪ Créances indemnisées subrogées à l'entreprise s'assurance	25 619 303	20 964 578	4 654 725
▪ Créances nées d'opérations de réassurance	3 172 423	3 471 710	-299 287
▪ Autres créances	6 458 144	5 362 301	1 095 843
▪ Provision pour dépréciation des créances	-22 157 642	-17 899 752	-4 257 890
Total	70 717 117	58 581 901	12 135 216

AC611- Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) s'élève à 2 681 162 DT au 31/12/2016 contre 2 153 687 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 527 475 DT et se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Groupe	2 294 687	2 002 591	292 096
▪ Vie	386 475	151 096	235 379
Total	2 681 162	2 153 687	527 475

La valeur relative à la branche groupe arrêtée au 31/12/2016 correspond au bordereau terme échu 4^{ème} trimestre.

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe

La valeur brute de cette rubrique s'élève à 54 943 728 DT au 31/12/2016 contre 44 529 377 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 10 414 351 DT et se détaille ainsi :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Primes à annuler (a)	-4 938 260	-2 863 007	-2 075 253
▪ Agences-succursales (b)	59 881 988	47 392 384	12 489 604
Total	54 943 728	44 529 377	10 414 351

La provision relative à la dépréciation des créances nées d'opérations d'assurance directe s'élève à 19 185 473 DT.

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à – 4 938 260 DT au 31/12/2016.

(b) Agences- succursales

Ce poste présente un solde compensé de 59 881 988 DT au 31/12/2016. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des agents et succursales. Les données extracomptables montrent un solde plus élevé que le solde comptable d'un montant de 829 962 DT

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

La valeur brute de cette rubrique s'élève à 25 619 303 DT au 31/12/2016 contre 20 964 578 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 4 654 726 DT et se détaille ainsi :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Comptes de liaison	25 619 303	20 964 577	4 654 725
Total	25 619 303	20 964 577	4 654 725

Le solde de ce poste s'élève à 25 619 303 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Compagnie	Montant
COMPTE DE LIAISON STAR	3 772 448
COMPTE DE LIAISON ASTREE	805 238
COMPTE DE LIAISON COMAR	1 666 837
COMPTE DE LIAISON GAT	1 070 507
COMPTE DE LIAISON M.A.E	1 496 161
COMPTE DE LIAISON CARTE	379 476
COMPTE DE LIAISON CTAMA.MGA	1 059 282
COMPTE DE LIAISON MAGHREBIA	761 355
COMPTE DE LIAISON LLOYD	856 464
COMPTE DE LIAISON SELIM	198 766
COMPTE DE LIAISON BIAT ASSURANCES	309 765
COMPTE DE LIAISON BUAT	21 640
COMPTE DE LIAISON AMENA ETTAKAFOL	99 827
COMPTE DE LIAISON TAKEFULIA	90 861
COMPTE DE LIAISON ZITOUNA TAKEFUL	180 829
COMPTE DE LIAISON COMPAGNIE ETRANGERE	26 907
PREVISIONS DE RECOURS MATERIEL	624 668
PREVISIONS DE RECOURS CORPOREL	12 198 272
	25 619 303

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 3 172 423 DT au 31/12/2016 contre 3 471 710 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 299 287 DT et s'analyse comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ ATLAS CONSEIL	18 120	-	18 120
▪ WAULBAUM	12 643	51 736	-39 093
▪ NASCO		9 402	-9 402
▪ BEST RE	2 861 118	2 892 570	-31 452
▪ KOLNISCHE RUCK	4 854	4 854	0
▪ SCOR		272 162	-272 162
▪ HANNOVERLIFE	266 943	235 661	31 282
▪ LABUAN RE	263	263	0
▪ ARAB AFRICAIN	4 635	4 635	0
▪ MAGHERBIA		249	-249
▪ ARIG	1 787		1 787
▪ TRUST GROUPE	1 882		1 882
▪ AFRICAIN BROKERS	179	178	1
Total	3 172 423	3 471 709	-299 286

AC63 – Autres créances

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 6 458 144 DT au 31/12/2016 contre 5 362 300 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 1 095 844 DT et s'analyse comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Personnel	373 857	326 770	47 087
▪ Etat impôts et taxes (a)	3 995 288	2 870 841	1 124 447
▪ Compte d'attente	2 088 999	2 164 689	-75 690
Total	6 458 144	5 362 300	1 095 844

(a) Ce solde représente le crédit d'impôt au 31/12/2016

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 15 054 260 DT au 31/12/2016 contre 47 777 045 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 32 722 785 DT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Effets et chèques en caisses (a)	8 703 909	8 078 151	625 758
▪ Banques AMI	5 731 683	39 090 127	-33 358 444
▪ Caisse	9 901	0	9 901
▪ Banques non encore transférées au nom d'AMI	608 767	608 767	0
Total	15 054 260	47 777 045	-32 722 785

(a) Les effets et chèques en caisses sont provisionnés pour un montant de 1 669 253 DT au 31/12/2016

AC721 – Frais d'acquisition reportés

Le solde de ce compte s'élève à 6 061 763 DT au 31/12/2016 contre 5 312 664 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 749 099 DT.

AC722 – Autres charges à répartir

Les charges à répartir s'élèvent à 2 356 660 D au 31/12/2016 et représentent les frais engagés pour l'opération de transformation de l'AMI. Ces charges sont résorbés sur 3 ans à partir de la date de l'AGE qui a décidé la transformation définitive de la société d'Assurance Mutuelle Itihad en société anonyme, soit en octobre 2014 .

La dotation aux résorptions des charges à répartir constatée en 2016 s'élève à 1 460 052 DT.

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Le solde de cette rubrique qui s'élève à 10 225 880 DT au 31/12/2016 contre 8 333 508 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 1 892 372 DT et se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Intérêts courus et non échus	9 201 920	7 796 011	1 405 909
▪ Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 023 960	537 497	486 463
Total	10 225 880	8 333 508	1 892 372

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellés	01/01/2016 avant affectation	Affectations et imputations	Augmentation du capital social	Dividende	Résultat 2016	Situation au 31/12/2016
Capital social	18 508 784					18 508 784
Reserves légales		602 372				602 372
Prime émission	47 677 756	-30 985 915			-	16 691 841
Autres compléments d'apports	4 814 942	-	-		-	4 814 942
Report à nouveau	-30 985 916	36 878 339	-		-	5 892 423
Résultat de l'exercice	12 047 430	-6 494 795	-	-5 552 635	7 147 047	7 147 047
Total	52 062 996	0	0	-5 552 635	7 147 047	53 657 409

(1) le résultat par action se présente comme suit:

Résultat de l'exercice	7 147 047
Nombre d'actions	18 508 784
Résultat par action	0,386

PA2 – Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 1 114 936 DT au 31/12/2016 contre 1 205 295 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 90 359 D qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 114 936	1 155 295	-40 359
▪ Provision pour risques fiscal et social	0	50 000	-50 000
Total	1 114 936	1 205 295	-90 359

PA3 – Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise 285 767 638 DT au 31/12/2016 contre 279 223 704 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 6 543 934 DT détaillée comme suit :

Désignations		31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Provision pour primes non acquises	(*)	50 416 457	44 009 533	6 406 924
▪ Provision mathématique vie	(a)	31 063 469	29 234 809	1 828 660
▪ Provision pour sinistres à payer vie		4 840 660	4 104 858	735 802
▪ Provision pour sinistres à payer non vie	(*)	199 447 052	201 874 504	-2 427 452
Total		285 767 638	279 223 704	6 543 934

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société a appliqué les dispositions du décret du ministre des finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du 27 février 2001, fixant la liste, le mode du calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit à la date de clôture de l'exercice 2016 :

Branche	Montant
Incendie	594 313
Transport	750 816
Risques divers	2 157 991
Risques spéciaux	538 133
Automobile (sinistres corporels)	146 601 906
Automobile (sinistres matériels)	47 140 692
Groupe	1 663 200
Total	199 447 052

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont diminué de 567 401 DT pour passer à 2 822 256 DT au 31/12/2016 contre 3 389 657 DT au 31/12/2015.

Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la mutuelle et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Dettes pour dépôt de primes	738 455	740 133	-1 678
▪ Dettes pour dépôt de sinistre	2 083 801	2 649 523	-565 722
Total	2 822 256	3 389 657	-567 401

PA6 – Autres dettes

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurances

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont 3 447 157 DT au 31/12/2016 contre 1 326 703 DT au 31/12/2015, soit une augmentation de 2 120 454 DT.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 7 884 974 DT au 31/12/2016 contre 17 670 981 DT au 31/12/2015, soit une diminution de 9 786 007 DT. Cette rubrique se détaille ainsi :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪ Dépôts et cautionnements reçus	152 400	87 400	65 000
▪ Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 414 731	4 076 196	2 338 535
▪ Crédoeurs divers EL ITTIHAD	631 302	631 302	0
▪ Autres crédoeurs divers	686 541	12 876 083	-12 189 542
Total	7 884 974	17 670 981	-9 786 007

PA7 - Autres Passifs

PA 71 - Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 1 357 210 DT en 2015 à 1 992 251 DT en 2016, soit une augmentation de 635 041 DT et s'analyse comme suit :

Désignations	31/12/2016	31/12/2015	Variation
▪Provision pour congés payés	764 547	675 577	88 970
▪Charges à payer	1 227 704	681 633	546 071
Total	1 992 251	1 357 210	635 041

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1- Primes acquises

Les primes acquises non vie totalisent en 2016 la somme nette de réassurances de 138 485 758 DT contre 124 775 841 DT en 2015 soit une variation nette de 13 709 917 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
Primes émises et acceptées	149 560 676	-4 666 315	144 894 361	129 108 080	15 786 281
Variation de la PPNA	-6 406 924	-1 679	-6 408 603	-4 332 239	-2 076 364
Total	143 153 752	-4 667 994	138 485 758	124 775 841	13 709 917

PRNT3- Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 8 921 393 DT en 2015 à 8 296 498 DT en 2016 soit une variation négative de 624 895 DT.

CHNV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 98 649 350 DT en 2016 contre 79 465 781 DT en 2015 soit une augmentation de 19 183 569 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
Sinistres payés	-101 896 929	770 271	-101 126 658	-79 764 705	-21 361 953
Variation de la PSAP	2 392 705	84 604	2 477 309	298 924	2 178 385
Total	-99 504 224	854 875	-98 649 350	-79 465 781	-19 183 569

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 43 403 415 DT en 2016 contre 44 021 417 DT en 2015 soit une diminution de 618 002 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
▪ Frais d'acquisition	-17 181 167		-17 181 167	-15 004 169	-2 176 998
▪ Variation des frais d'acquisition reportés	762 665		762 665	523 502	239 163
▪ Frais d'administration	-27 849 865		-27 849 865	-30 151 138	2 301 273
▪ Commissions reçues des réassureurs		864 953	864 953	610 388	254 565
Total	-44 268 368	864 953	-43 403 415	-44 021 417	618 002

PRV1 - Primes vie

Les primes émises et acceptées de la branche vie sont passées de 4 256 677 DT nettes de réassurances en 2015 à 5 157 928 DT nettes de réassurances en 2016 soit une augmentation nette de 901 251 DT.

PRV2 - Produits de placements

Les produits de placements vie sont passés de 1 482 639 DT en 2015 à 1 565 120 DT en 2016 soit une augmentation de 82 481 DT.

CHV1 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent la somme nette de 1 590 522 DT en 2016 contre 1 373 103 DT en 2015 soit une augmentation nette de 217 419 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
Sinistres payés	-1 094 240	147 108	-947 132	-1 380 298	433 166
Variation de la PSAP	-735 801	92 411	-643 390	7 195	-650 585
Total	-1 830 041	239 519	-1 590 522	-1 373 103	-217 419

CHV2 - Variation des autres provisions techniques

La rubrique variation de la provision d'assurance vie est passé de -1 889 627 DT en 2015 à -912 746 DT en 2016 soit une variation de 976 881 DT.

CHV4 - Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation vie totalisent la somme de 1 638 295 DT en 2016 contre 1 721 801 DT en 2015, soit une diminution de 83 506 DT détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
▪ Frais d'acquisition	-801 323		-801 323	-771 891	-29 432
▪ Variation des frais d'acquisition reportés	-13 566		-13 566	-15 590	2 024
▪ Frais d'administration	-1 156 148		-1 156 148	-1 207 300	51 152
▪ Commissions reçues des réassureurs		332 742	332 742	272 980	59 762
Total	-1 971 037	332 742	-1 638 295	-1 721 801	83 506

CHV9 - Charges de placements

Les charges de placements sont passées de 302 505 DT en 2015 à 406 303 DT en 2016 soit une augmentation de 103 798 DT.

RTNV - Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 10 120 155 DT en 2015 à 4 764 239 DT en 2016 soit une diminution de 5 355 916 DT.

RTV - Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie est passé de 724 330 DT en 2015 à 2 175 183 DT en 2016 soit une augmentation de 1 450 853 DT.

PRNT1 - Produits des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 13 041 892 DT en 2015 à 13 307 952 DT en 2016 soit une variation positive de 266 060 DT.

CHNT1 - Charges des placements :

Les charges des placements sont de 3 454 722 DT en 2016 contre 2 660 955 DT en 2015 soit une variation positive de 793 767 DT.

Note sur la répartition des charges par nature en charges par destination

Le total des charges par nature s'élève à 29 006 013 DT en 2016 contre 31 358 438 DT en 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
CHNV43 Frais d'administration non vie	27 849 865	30 151 138	-2 301 273
CHV43 Frais d'administration vie	1 156 148	1 207 300	-51 152
Total	29 006 013	31 358 438	-2 352 425

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Salaires et compléments de salaires	11 357 069	9 679 939	1 677 130
Charges sociales	2 505 640	1 682 332	823 309
Autres charges	-25 788	54 963	-80 751
Total charges du personnel	13 836 922	11 417 234	2 419 688
STEG, SONEDE, Carburant	365 823	338 247	27 576
Imprimés et fournitures	523 554	236 565	286 989
Sous traitance restaurant	24 646	33 319	-8 674
Loyers	411 352	453 839	-42 487
Entretien et réparation	329 752	182 479	147 274
Assurances	647 364	703 523	-56 159
Honoraires	1 146 303	1 478 147	-331 844
Formations	164 899	149 946	14 953
Contribution organismes professionnels	532 487	482 359	50 128
Publicités	607 453	612 404	-4 951
Missions, réceptions et déplacements	129 913	137 252	-7 339
Transport du personnel	73 707	69 654	4 053
Subventions	1 165 511	988 927	176 584
Frais de poste et de télécommunication et bancaires	408 436	321 997	86 439
Jetons de présence	161 000	129 600	31 400
Impôts et taxes	2 960 096	2 555 710	404 386
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 485 682	11 051 479	-5 565 797
Autres frais généraux	31 115	15 757	15 358
Total frais par nature	29 006 013	31 358 438	-2 352 425

Les charges de commissions

Les charges de commissions des agents d'assurances et des intermédiaires totalisent 17 982 490 D en 2015

Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Désignation	Montant
Résultat comptable	8 598 462
Réintégrations	1 121 738
Déductions des amortissements différés et des déficits reportés	-1 046 122
Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables	-2 253 099
Déduction pour reinvestissement	-3 650 000
Résultat fiscal	2 770 979
Impôts sur les bénéfices	969 842
Contribution conjoncturelle	481 573
Résultat net de l'exercice	7 147 047

Note complémentaire sur les parties liées :

1. Informations sur les engagements

- En vertu d'une convention de compte courant associé conclue avec la société GMP en date du 08/02/2012, et modifiée par avenant du 18/12/2012, une avance en compte courant associé est consentie par l'AMI pour un montant de 60 000 D, remboursable à l'issue d'une période de deux ans compte tenu d'une rémunération sous forme d'intérêts au taux du marché monétaire TMM, soit 3,16%. Ladite convention a été reconduite par une autre à la date du 01/04/2014 et ce, après le règlement des intérêts courus se rapportant à la première convention de compte courant échues le 31/03/2014. L'intégrité de l'avance est remboursable à l'expiration d'une période de deux ans et portera intérêts au taux du marché monétaire TMM, soit 4,72%.
- L'AMI assurances a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné émis par la BNA en 2016 pour un montant de 8.000.000 D selon les conditions suivantes :
 - La durée de vie moyenne est de 5 ans.
 - Les intérêts sont calculés au taux de 7,4%

La liste des emprunts obligataire souscrits par AMI assurances auprès de la BNA :

Dénomination	Principal souscrit	Principal restant au 31/12/2016	Date de Souscription	Echéance	taux
BNA 2009	1.000.000	599.800	31/03/2009	07/04/2024	5.4%
BNA 2011 P/C F.G.A	1.000.000	1.000.000	26/05/2011	26/05/2021	6.2%
TOTAL	2.000.000	1.599.800			

La liste des comptes à terme souscrits par AMI assurances auprès de la BNA :

Dénomination	Principal souscrit	Principal restant au 31/12/2016	Date de Souscription	Echéance	taux
CAT BNA	10.000.000	10.000.000	12/01/2016	15/01/2017	7.48%
CAT BNA	800.000	800.000	12/06/2015	12/06/2017	6.77%
CAT BNA	600.000	600.000	16/09/2015	16/09/2017	6.75%
CAT BNA	120.000	120.000	29/12/2015	29/12/2017	6.30%
CAT BNA	500.000	500.000	26/02/2016	26/02/2018	6.75%
CAT BNA	1.000.000	1.000.000	07/04/2016	07/04/2018	7.10%
CAT BNA	300.000	300.000	05/08/2016	05/08/2018	6.82%

En 2008 AMI assurances a souscrit à un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant 8.000.000 D. La valorisation du portefeuille au 31/12/2016 est de 11.548.560 D

2. Les garanties, sûretés réelles et cautions reçues ou données

- 2.1. Reçues : Néant
- 2.2. Données : Néant

3. Transferts de ressources

- 3.1. Reçues : Néant
- 3.2. Données :

- AMI Assurances détient des participations directes dans le capital de la société La Tunisienne des assurances Takaful « AT-TAKAFULIA » représentant ainsi 13 % du capital.
En 2013, l'apport en capital dans la société « ATTAKAFOULIA » a atteint 1 300 000 D, divisé en 260.000 actions nominatives de 5 Dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées en totalité.

- AMI Assurances détient des participations directes dans le capital de la société Groupement Mutualiste pour la Prévoyance « GMP » représentant ainsi 33.33% du capital pour un montant de 119.999 Dinars.

En 2016 la société GMP a procédé à la réduction du capital pour le ramener de 1.200.000 D à 120.000 D . Cette réduction est réalisée par la réduction de la valeur nominale des actions de dix dinars à 1 dinar. La participation de AMI assurances est passée de 260.000 D à 26.000 D .

La conversion du compte courant d'actionnaire pour un montant de 80.000 D pour ramener la participation de 26.000 D à 106.000 D

L'acquisition gratuite de 13.999 actions pour ramener la participation de l'AMI à 119.999 D

4. Relations commerciales

4.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2016 : Néant

4.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées : Néant

4.3. Les prestations de services reçues ou données

4.3.1. Reçues :

- AMI loue auprès de l'UGTT un dépôt réservé comme espace de conservation des archives, sis à Tunis, rue «Ali Dargouth» contre un loyer mensuel de 300 D.
- AMI est locataire auprès de l'UGTT d'un immeuble sis à FAHS, avenue Habib Bourguiba. Le loyer mensuel de cet immeuble est de 300 D (HT).
- AMI Assurances a conclu en 2012 une convention de délégation de gestion, renouvelable annuellement par tacite reconduction, portant sur ses contrats d'assurance vie avec la société Groupement Mutualiste pour la Prévoyance « GMP » dans laquelle AMI Assurances est membre de son conseil d'administration. Cette convention donne lieu au paiement d'une rémunération comme suit :
 - 2,5% du chiffre d'affaires prévoyance réalisé par AMI Assurances au cours de l'exercice clos précédent celui au titre duquel les échéances sont dues ;
 - 0,5% du chiffres d'affaires capitalisation réalisé par AMI Assurances au cours de l'exercice clos précédent celui au titre duquel les échéances sont dues.

Au titre de l'exercice 2016, le total des commissions perçues par GMP en rémunération de sa gestion s'est élevé à 152 014 D en TTC.

4.3.2. Données :

- AMI est locataire d'un immeuble à usage de bureau sis à Tunis, 16 avenue de Carthage, dont les 2ème et 3ème étages sont occupés par l'UGTT. Le loyer trimestriel de cet immeuble s'élève à 8 180 D (HT).

-AMI met à disposition de l'UGTT d'un appartement à usage de bureau sis, à Tunis, 25 avenue de Paris, qui est pris en location par AMI contre un loyer mensuel de 375 D (HT)

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Le détail de l'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice 2016 se présente comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
- Trésorerie au début de l'exercice	47 777 045	9 076 952	38 700 093
- Trésorerie affectée aux activités d'exploitation	-14 099 843	-4 313 353	-9 786 490
- Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-1 070 307	-2 037 954	967 647
- Trésorerie provenant des activités de financement	-17 552 635	45 051 400	-62 604 035
Total	15 054 260	47 777 045	-32 722 785

La trésorerie à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
▪ Effets et chèques en caisses	8 703 909	8 078 151	625 758
▪ Banques AMI	5 731 683	39 090 127	-33 358 444
▪ Banques non encore transférées au nom d'AMI	608 767	608 767	0
▪ Caisses	9 901		9 901
Total	15 054 260	47 777 045	-32 722 785

VII - EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'AMI n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

VIII- NOTES COMPLEMENTAIRES

- Annexe 8 : Mouvements ayant affectés les éléments d'actif
- Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements
- Annexe 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer
- Annexe 11 : Ventilation des charges et des produits des placements
- Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Vie
- Annexe 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Non Vie
- Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Catégorie : Vie au 31/12/2016
- Annexe 16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Catégorie : Non Vie au 31/12/2016

MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	949 687			1 359 133	930 311		10 383				940 694		418 439
Fonds commercial	649 469			1 000 016	44 535		235 209				279 744		720 272
Total actifs incorporels	1 599 156			2 359 149	974 846	0	245 592	0	0	0	1 220 438	0	1 138 711
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	3 784 281	466 334	180 796	4 069 819	2 271 463				58 444		2 213 019		1 856 800
Autres installations, outillage et mobilier	1 718 978	67 825		1 786 803	697 392		74 618				772 010		1 014 793
Dépôts et cautionnements	112 575	103		112 678									112 678
Total actifs corporels d'exploitation	5 615 834	534 262	180 796	5 969 300	2 968 855	0	74 618	0	58 444	0	2 985 029	0	2 984 271
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	28 164 200	616 062	0	28 810 262	968 372		170 056				1 138 128		27 371 831
Terrains et constructions d'exploitaon et hors exploitation	401 230	0	0	401 230	54 304		5 687				59 991		341 239
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	1 559 990	0	128 991	1 430 999									1 430 999
Obligations et autres titres à revenus fixe	140 000	513 632	80 000	573 632									573 632
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	43 292 748	41 883 532	29 985 142	55 191 138		3 189 032		1 662 676				4 851 708	50 339 430
Obligations et autres titres à revenus fixe	148 250 594	119 990 065	113 817 266	154 423 393									154 423 393
Autres prêts	3 015 104	612 662	631 062	2 996 704									2 996 704
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 008 666	2 831 149	2 925 157	3 914 658									3 914 658
													0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	258 997	512 767	483 356	288 408									288 408
Total placements	229 091 530	166 989 868	148 050 974	248 030 424	1 022 676	3 189 032	475 743	1 662 676	0	0	1 498 419	4 851 708	241 680 296
Total Général	236 306 520	167 524 130	148 231 770	256 358 873	4 966 377	3 189 032	795 953	1 662 676	58 444	0	5 703 886	4 851 708	245 803 278

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	29 211 492	27 713 072		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	27 905 968	27 905 968		0
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe	1 970 914	1 970 914		
Autres parts d'OPVCM	19 205 430	19 205 430		0
Titres non cotées	7 539 825	7 010 007		529 818
Obligations et autres titres à revenus fixe	154 997 025	150 675 135		4 321 890
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	2 996 704	2 996 704		0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	288 408	288 408		0
Autres dépôts	3 914 658	3 914 658		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total placements	248 030 424	241 680 296		4 851 708
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	244 745 312	238 395 184		4 851 708
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	36 619 632	34 950 379		1 669 252

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

DESIGNATION	VB AU 31/12/2016	AMORTISSEMENT OU PROVISION	VN AU 31/12/2016
AUGMENTATION CAPITAL STE IMMOBILIERE DE LA MAE	400 000		400 000
TERRAIN	464 500		464 500
TERRAIN AU LAC DE TUNIS	4 188 800		4 188 800
TERRAIN SFAX B ABDESSALEM	116 899		116 899
GARAGE RUE MZ BOURGUIBA TUNIS	104 000	27 531	76 469
IMEUBLE SFAX B ABDESSALEM	180 332	32 460	147 872
IMMEUBLE SIEGE	696 300	184 548	511 752
IMMEUBLE SFAX	684 400	181 366	503 034
IMMEUBLE SOUSSE	349 800	92 697	257 103
IMMEUBLE BIZERTE	327 660	86 830	240 830
IMMEUBLE GABES	87 100	23 081	64 019
IMMEUBLE NOUVEAU SIEGE LAC 2	21 555 337	857 106	20 698 231
IMMEUBLE NABEUL	48 300	12 800	35 501
CONSTRUCTION EN COURS RUE MENZEL BOURGUIBA	8 064		8 064
ACTIONS S. T. B	2 050 050	672 629	1 377 421
ACTIONS ASSAD	47 140	10 127	37 014
ACTIONS SOCIETE OFFICEPLAST	1 589 687		1 589 687
ACTIONS COTEES ARTES	78 882		78 882
ACTION UNIMED	1 802 145		1 802 145
ACTIONS HANNIBAL LEASE	97 052	5 833	91 219
ACTIONS BANQUE DU SUD	1 192 909		1 192 909
ACTION MONOPRIX	1 358 000	391 241	966 759
ACTION S.F.B.T.	392 303	43 951	348 352
ACTIONS ADWYA	73 122	5 912	67 210
ACTIONS BH	38 520	1 105	37 415
ACTIONS BIAT (ATIJARI INTERMEDIATION)	478 487		478 487
ACTIONS CIMENT DE BIZERTE	1 000 006	743 135	256 871
ACTIONS SOMOCER	1 194 642	144 280	1 050 362
ACTIONS STAR	564 788	162 741	402 047
ACTIONS TUNIS RE	6 823 258	618 090	6 205 168
ACTIONS ONE TECH HOLDING	625 781		625 781
ACTIONS SYPHAX AIRLINES	100 000	61 000	39 000
ACTION EURO-CYCLES	50 471		50 471
ACTION LAND'OR	50 003		50 003
ACTIONS SOTIPAPIER	1 730 525	223 384	1 507 141
ACTIONS DELICE HOLDING DH AA	996 521		996 521
ACTIONS BNA	1 058 716	366 781	691 934
ACTIONS CITY CARS (K.I.A)	543 357		543 357
ACTION UADH	2 478 825	871 683	1 607 142
ACTIONS SAH	59 780		59 780
ACTION MCP SAFE FUND	138 059		138 059
ACTION MCP EQUITY	149 236		149 236
SICAV OBLIG BNA	157 027		157 027
SICAV AXIS TRESORERIE	259 490		259 490
FOND COMMUN DE PLACEMENT INNOVATION (STB FINANCE)	583 903		583 903
FOND COMMUN DE PLACEMENT SMART ASSET MANAGEMENT	500 854		500 854
FOND COMMUN DE PLACEMENT MAC HORIZON 2022 FCP	1 000 000		1 000 000
FOND COMMUN DE PLACE. MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	200 007		200 007
FOND COMMUN DE PLACEMENT AXIS CAPITAL PROTEGE	497 282		497 282
FOND COMMUN DE PLACEMENT (F.C.P. VALEUR INSTITUTIONNEL)	2 000 000		2 000 000
FOND COMMUN DE PLACEMENT TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (T.F.F)	300 000		300 000
F.C.P.R MAXULA CROISSANCE ENTREPRISE	500 000		500 000
FOND COMMUN DE PLACEMENT VALEUR QUIETUDE 2017	220 000		220 000
FOND COMMUN DE PLACEMENT F.C.P.R MAX-ESPOIR	1 649 100		1 649 100
FOND COMMUN DE PLACEMENT (F.C.P.R SWING)	1 750 000		1 750 000
FOND COMMUN DE PLACEMENT ATIJARI FCP DYNAMIQUE	999 915		999 915
ACTION SICAV AOS	499 938		499 938
SICAV BIAT TRESOR	160 265		160 265
SICAV TUNISIE VALEUR ENTREPRISE	221 649		221 649
FOND COMMUN DE PLACEMENT BIAT EQUITY PERFORMANCE	1 004 369		1 004 369
SICAV BIAT CAPITAL	3 551		3 551
FOND COMMUN PLACEMENT SECURITE BNA	8 000 000		8 000 000
SICAV AMEN INVEST (AMEN TRESOR SICAV)	208 967		208 967
SICAV SALAMET CAP	29		29
ACTIONS MAXULA SICAV OBLIGATAIRE	63 095		63 095
FIDELITY SICAV	6 099		6 099
ACTIONS SANADETT SICAV	103 508		103 508
ACTION NON COTEE S.T.M.	1 860	1 860	0
ACTION NON COTEE CPHUTOUR	17 430	17 430	0

ACTIONS NON COTES STIL	718	718	0
ACTION NON COTEE LOISIR	2 000	2 000	0
ACTION NON COTEE ISKEN	8 000	8 000	0
ACTION NON COTEE WARAK	9 000	9 000	0
ACTION NON COTES HOTEL AMILCAR	456 360	456 360	0
ACTION NON COTEE SOTUTOUR	5 000	5 000	0
ACTION NON COTEE IMPRIMERIE U.G.T.T	20 000	20 000	0
ACTIONS NON COTES SODAT	1 950	1 950	0
ACTIONS NON COTEEES BTS	10 000		10 000
ACTION NON COTE SOCIAL RESIDENCE CAP BON SA	250 000		250 000
ACTION NON COTE SOCIAL MUTUELLE DU SAVOIR	200 000		200 000
ACTION NON COTEE S.D.A	7 500	7 500	0
ACTION NON COTE STIP	1 600 000		1 600 000
ACTION STE TOSCANI	450 000		450 000
ACTION MCP DEVELOPERS	1 000 000		1 000 000
ACTIONS BK FOOD	800 007		800 007
ACTIONS NON COTES SOCIETE JAPANESE MOTORS COMPANY	2 400 000		2 400 000
ACTION N COTE STE AUTOMOBIL SA	300 000		300 000
EMPRUNT ATTIJARI LEASING	2 000 000		2 000 000
EMPRUNT EL WIFAC LEASING	120 000		120 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB	1 249 800		1 249 800
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING	1 125 000		1 125 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE	1 480 000		1 480 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE MEUBLATEX 2008 ET 2015	200 000		200 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE A.T.L	1 140 000		1 140 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE SERVICOM	580 000		580 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2009	504 890		504 890
TITRES PARTICIPATIFS BANQUE ZITOUNA	2 000 000		2 000 000
EMP. OBLIGATAIRE MEUBLATEX INDUSTRIES 2010	60 000		60 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL	560 000		560 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE UBCI	560 000		560 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB	1 313 520		1 313 520
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2012/1	60 000		60 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2012/1	100 000		100 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE PRIVE TUNISIAN QATARI BANK	1 000 000		1 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE MODERN LEASING 2012	160 000		160 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR	260 000		260 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2013/1	120 000		120 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI	1 471 405		1 471 405
EMPRUNT OBLIGATAIRE BIAT	1 700 000		1 700 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE BNA 2009	599 800		599 800
EMPRUNT OBLIGATAIRE BNA 2011 P/C F.G.A	1 000 000		1 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE BNA 2016	8 000 000		8 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH	2 467 800		2 467 800
EMPRUNT OBLIGATAIRE A.B TUNIS	1 623 330		1 623 330
EMPRUNT OBLIGATAIRE AMEN BANK SOUSSE	180 000		180 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE	2 000 000		2 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2012/1	214 300		214 300
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2014/1	120 000		120 000
EMPRUNT NATIONAL 2014	5 618 576		5 618 576
B.T.A TUNISIE VALEURS	983 800		983 800
B.T.A MAXULA BOURSE	4 369 650		4 369 650
B.T.A. ATTIJARI BANK TUNIS	35 177 509		35 177 509
B.T.A. BIAT TUNIS	506 400		506 400
BTA AMEN INVEST	977 000		977 000
B T A AMEN BANQUE TUNIS	930 614		930 614
COMPTE A TERME STB LAFAYETTE	5 350 000		5 350 000
COMPTE A TERME STB GABES	3 600 000		3 600 000
COMPTE A TERME BANQUE ZITOUNA	400 000		400 000
COMPTE A TERME BNA LES BERGES DU LAC	13 320 000		13 320 000
COMPTE A TERME BH AGENCE LAC 1	11 000 000		11 000 000
COMPTE A TERME AB TUNIS	6 100 000		6 100 000
COMPTE A TERME ET C.D.P AB SOUSSE	4 150 000		4 150 000
COMPTE A TERME ATB TUNIS	7 300 000		7 300 000
COMPTE A TERME B.T.E.	14 600 000		14 600 000
COMPTE A TERME BTE VIE	100 000		100 000
COMPTE A TERME BTE BIZERTE	200 000		200 000
BON DE CAISSE BIAT FORMATION	120 000		120 000
COMPTE A TERME BIAT UFGA	100 000		100 000
COMPTE A TERME AB SFAX	1 200 000		1 200 000
COMPTE A TERME ATB SFAX	1 800 000		1 800 000
COMPTE A TERME UBCI PLACE PASTEUR	2 050 000		2 050 000
C.D.P ATTIJARI BANK VIE	500 000		500 000
PRET SOCIETE HOTELIERE ET IMMOBILIERE AMILCAR	513 632		513 632
PARTICIP CAPITAL DAMAN TUNISIE	105 999		105 999
PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIETE GLOBAL SANTE SARL	25 000		25 000
ACTIONS STE ATTAKAFOULIA	1 300 000		1 300 000
PRET SOCIETE GROUPEMENT MUTUALISTE POUR LA PREVOYANCE (GME)	60 000		60 000
PRETS AU PERSONNEL	2 996 704		2 996 704
DEPOTS AUPRES DES BQS ET ETAB FINAN " CONSIG"	3 914 658		3 914 658
CREANCES POUR ESPECES DEPOSES CHEZ LES CEDANTES	288 408		288 408
TOTAL	248 030 424	6 350 128	241 680 295

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
<i>Inventaire 2014</i>					
Réglements cumulés	47 249 247	28 263 646	11 833 297		
Provisions pour sinistres	37 523 216	52 033 036	49 446 718		
Total charges des sinistres	84 772 463	80 296 682	61 280 015		
Primes acquises	95 653 920	109 867 293	120 609 595		
% sinistres / primes acquises	88,62%	73,09%	50,81%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
<i>Inventaire 2015</i>					
Réglements cumulés	66 695 493	52 303 951	32 448 302	11 649 283	
Provisions pour sinistres	22 807 412	38 068 031	49 006 428	60 366 421	
Total charges des sinistres	89 502 905	90 371 982	81 454 730	72 015 704	
Primes acquises	95 653 920	109 867 293	124 870 028	133 925 022	
% sinistres / primes acquises	93,57%	82,26%	65,23%	53,77%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
<i>Inventaire 2016</i>					
Réglements cumulés	79 394 329	73 645 584	58 044 737	38 221 801	20 212 334
Provisions pour sinistres	11 651 158	20 746 153	32 452 035	47 844 187	65 382 667
Total charges des sinistres	91 045 487	94 391 737	90 496 772	86 065 988	85 595 001
Primes acquises	95 653 920	109 867 293	124 870 028	133 925 022	149 623 091
% sinistres / primes acquises	95,18%	85,91%	72,47%	64,26%	57,21%

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus et Frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers		330 556	330 556	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenu des participations		14 446 703	14 446 703	PRNT12 + PRV22
Revenu des autres placements		95 814	95 814	PRNT2
Autres revenus financiers		102 309	102 309	
Total produits des placements	0	14 975 382	14 975 382	
Intérêts		3 590 672	3 590 672	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		0	0	CHNT3
Autres frais		270 352	270 352	CHV91+CHNT11
Total charges des placements	0	3 861 024	3 861 024	

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE VIE

LIBELLES	TEMPORAIRES DECES ET CAPITALISATION	TOTAL
Primes	6 466 339	6 466 339
Charges de prestations	-1 830 041	-1 830 041
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-1 828 660	-1 828 660
Solde de souscription	2 807 638	2 807 638
Frais d'acquisition	-814 889	-814 889
Autres charges de gestion nettes	-1 156 148	-1 156 148
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 971 037	-1 971 037
Produits nets de placements	1 158 817	1 158 817
Solde financier	1 158 817	1 158 817
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 308 411	-1 308 411
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	239 519	239 519
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	915 914	915 914
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	332 742	332 742
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	179 764	179 764
Résultat technique	2 175 182	2 175 182
<u>Informations complémentaires</u>		
Montant des rachats		
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	35 866 033	35 866 033
Provisions techniques brutes à l'ouverture	33 339 667	33 339 667

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE

LIBELLES	INCENDIE	TRANSPORT	RISQ.DIVERS	RISQ.SPX	AUTOMOBILE	GROUPE	TOTAL
	1 982 029	1 303 909	1 953 989	488 070	128 742 836	8 685 919	143 156 752
Primes émises	2 077 359	1 355 348	1 882 527	867 119	134 695 405	8 685 919	149 563 677
Variation des primes non acquises	-95 330	-51 439	71 462	-379 049	-5 952 569	0	-6 406 925
Charges de prestations	341 763	-219 146	959 787	456 662	89 624 613	8 308 800	99 472 479
Prestations et frais payés	637 729	20 483	392 257	163 390	92 511 672	8 174 400	101 899 931
Charges des provisions pour prestation et diverses	-295 966	-239 629	567 530	293 272	-2 887 059	134 400	-2 427 452
Solde de souscription	1 640 266	1 523 055	994 202	31 408	39 118 223	377 119	43 684 273
Frais d'acquisition	311 353	191 923	245 147	146 458	15 360 574	163 047	16 418 502
Autres charges de gestion nettes	386 820	252 376	350 540	161 464	25 081 283	1 617 382	27 849 865
Charges d'acquisition et de gestion nettes	698 173	444 299	595 687	307 922	40 441 857	1 780 429	44 268 367
Produits nets de placements	30 787	36 830	77 734	16 237	8 068 715	66 195	8 296 498
Participations aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
Solde financier	30 787	36 830	77 734	16 237	8 068 715	66 195	8 296 498
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les primes acquises	-1 557 039	-941 341	-1 001 080	-427 237	-741 297	0	-4 667 994
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les prestations payées	472 171	45 491	136 486	100 475	15 647	0	770 270
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-192 685	-247 549	599 411	-17 619	-56 954	0	84 604
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans la participation aux résultats							0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des récessionnaires	502 239	146 594	115 988	100 132	0	0	864 953
Solde de réassurance et/ou de récession	-775 314	-996 805	-149 195	-244 249	-782 604	0	-2 948 167
Résultat technique	197 566	118 781	327 054	-504 526	5 962 477	-1 337 115	4 764 238
Informations complémentaires							
Provisions pour primes non acquises clôture	-923 844	-252 128	-274 836	-725 805	-48 239 844	0	-50 416 457
Provisions pour primes non acquises ouverture	828 514	200 689	346 298	346 756	42 287 275	0	44 009 532
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	594 313	785 564	2 157 991	538 133	193 742 598	1 663 200	199 481 799
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-890 279	-990 446	-1 590 461	-244 861	-196 629 657	-1 528 800	-201 874 504
Autres provisions techniques clôture							
Autres provisions techniques ouverture							

Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2015

LIBELLES	Rattachement	TOTAL
Primes	PRV 1 1 ^{re} colonne	6 466 339
Charges de prestations	CHV1 1 ^{re} colonne	-1 830 041
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1 ^{re} colonne	-1 828 660
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1 ^{re} colonne	0
Solde de souscription		2 807 638

Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-814 889
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-1 156 148
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-1 971 037

Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	1 158 817
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1 ^{re} colonne	0
Solde financier	0	1 158 817

Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV1 2 ^{de} colonne	-1 308 411
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2 ^{de} colonne	239 519
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2 ^{de} colonne	915 914
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2 ^{de} colonne	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2 ^{de} colonne	332 742
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		179 764
Résultat technique		2 175 182

Informations complémentaires		
Montants des rachats Vie		
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		35 866 033
Provisions techniques brutes à l'ouverture		33 339 667
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

Tableau de rapprochement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non-Vie au 31/12/2016

LIBELLES	Rapprochement	TOTAL
Primes acquises		
Primes dérivées	PRNV11 1 ^{colonne}	149 560 676
Variation des primes non acquises	PRNV12 1 ^{colonne}	-6 496 924
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11 1 ^{colonne}	-101 896 929
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1 ^{colonne}	2 392 703
Solde de souscription		43 649 826

Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-16 418 502
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-27 849 863
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-44 268 365

Produits nets de placements	PRNT3	8 296 498
Participation aux résultats	CHNV3 1 ^{colonne}	0
Solde financier	0	8 296 498

Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2 ^{colonne}	-4 667 994
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2 ^{colonne}	770 271
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2 ^{colonne}	119 351
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2 ^{colonne}	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	864 933
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	0	-3 913 419
Résultat technique	0	4 764 209

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture		-50 416 457
Provisions pour primes non acquises ouverture		44 009 533
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		198 194 000
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		-201 874 504
Autres provisions techniques clôture		0
Autres provisions techniques ouverture		0
A déduire		
Provisions diversifiées exigibles		

Tunis, le 6 Juin 2017

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « ASSURANCES MULTIRISQUES
ITTIHAD « AMI ASSURANCES – S.A »**

OBJET : Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2016

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD « AMI ASSURANCES »** arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 356.686.620 DT et un résultat bénéficiaire net de 7.147.047 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- Les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2016 ont été établis et présentés selon les méthodes et principes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes relatives au secteur d'assurances et de réassurances.

Opinion sur les états financiers

6- A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société **ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD « AMI »** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

7- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les rapprochements entre les données comptables et celles extracomptables des créances sur les agences et succursales ont dégagé des écarts qui font actuellement l'objet de travaux d'analyse et de justification par la société (note AC612).

Vérifications spécifiques

8- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité des informations d'ordre comptable contenues dans ce rapport avec les états financiers.

9- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables font l'objet d'un rapport distinct « lettre de direction ».

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et la présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

10- Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur..

■ **Cabinet FMBZ-KPMG TUNISIE**
Emna Rachikou

■ **Cabinet UNION AUDIT TUNISIE**
Tijani Chaabane

Tunis, le 6 Juin 2017

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « ASSURANCES MULTIRISQUES
ITTIHAD « AMI ASSURANCES – S.A »**

OBJET : Rapport spécial - Exercice 2016

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2016

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2016 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2016

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 :

- AMI est locataire d'un immeuble à usage de bureau sis à Tunis, 16 avenue de Carthage, dont les 2ème et 3ème étages sont occupés par l'UGTT. Le loyer trimestriel de cet immeuble s'élève à 8 180 DT (HT). L'UGTT est membre du conseil d'administration de l'AMI.
- AMI loue auprès de l'UGTT un dépôt réservé comme espace de conservation des archives, sis à Tunis, rue «Ali Dargouth» contre un loyer mensuel de 300 DT.
- Mise à disposition de l'UGTT d'un appartement à usage de bureau sis, à Tunis, 25 avenue de Paris, qui est pris en location par AMI contre un loyer mensuel de 375 DT (HT).
- AMI est locataire auprès de l'UGTT d'un immeuble sis à FAHS, avenue Habib Bourguiba. Le loyer mensuel de cet immeuble est de 300 DT (HT).

- La société « AMI » a conclu une convention de délégation de gestion portant sur ses contrats d'assurance-vie avec la société GMP dans laquelle AMI est membre de son conseil d'administration, et ce pour une durée initiale allant du 16 Février 2012 jusqu'au 31 Décembre 2013, renouvelable annuellement par tacite reconduction. Cette convention donne lieu au paiement à GMP d'une rémunération détaillée comme suit :
 - ✓ 2,5 % du chiffre d'affaires prévoyance réalisé par AMI au cours de l'exercice précédent et celui au titre duquel les échéances sont dues.
 - ✓ 0,5% du chiffre d'affaires capitalisation réalisé par AMI au cours de l'exercice précédent et celui au titre duquel les échéances sont dues.

Au titre de l'exercice 2016, le total des sommes payées par AMI en application de cette convention se sont élevées à 152 014 DT en TTC.

- Avance en compte courant accordée par l'AMI à la société GMP en date du 22 octobre 2013. Cette avance d'un montant de 80 000 DT est remboursable intégralement à l'expiration d'une période de deux ans et moyennant une rémunération sous forme d'intérêts au taux du marché monétaire TMM. Cette convention a été renouvelée le 22 octobre 2015 pour une période de 2 ans compte tenu d'une rémunération sous forme d'intérêts aux taux du marché monétaire majoré de 2 points, soit 6,75%. En 2016, cette avance a fait l'objet d'une conversion en actions dans le cadre d'une augmentation de capital de la société GMP.

- En vertu d'une convention de compte courant conclue avec la société GMP en date du 08/02/2012, et modifié par un avenant du 18/12/2012, une avance en compte courant associé est consentie par l'AMI pour un montant de 60 000 DT, remboursable à l'issue d'une période de deux ans compte tenu d'une rémunération sous forme d'intérêts au taux du marché monétaire TMM, soit 3,16%. Cette convention a été renouvelée le 01 avril 2014 pour une période de 2 ans compte tenu d'une rémunération sous forme d'intérêts aux taux du marché monétaire TMM, soit 4,72%. Il est à noter qu'en 2016 aucun remboursement n'a eu lieu concernant cette avance.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Le Président du conseil d'administration a été chargé en 2015 par le conseil d'administration d'une mission exceptionnelle portant notamment sur l'étude d'une potentielle restructuration des activités de la société, l'identification des axes de son développement et la promotion de son image auprès des investisseurs et des tiers. Cette mission lui a été renouvelée en 2016 par le conseil d'administration réuni le 22/04/2016.
En contre partie de cette mission, le conseil d'administration a décidé de lui attribuer, conformément à l'article 205 du Code des sociétés commerciales, une rémunération exceptionnelle d'un montant brut de 160 000 DT.
2. A l'occasion des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales, la société prend à sa charge les frais de déplacement du Président du conseil d'administration. Les frais relatifs à l'année 2016 s'élèvent à 9 426 DT.
3. La rémunération du Directeur Général a été fixée par le conseil d'administration réuni le 22/02/2016. Au titre de l'année 2016, cette rémunération se présente comme suit :
 - Un salaire brut annuel de 180 000 DT (y compris 400 litres de carburant).
 - Une voiture de fonction,
 - La prise en charge des frais de Téléphone, à concurrence de 100 D par mois.
4. Le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/2016 à un montant brut de 7 000 DT.
Le montant des jetons de présence servis au cours de l'année 2016 aux membres du conseil d'administration s'élève à 49 000 DT.

5. Le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, membres des comités permanents issus du Conseil d'administration, est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/2016 à un montant brut de 7 000 DT. Le montant total servi au cours de l'année 2016 s'élève à 112 000 DT. Ce montant se détaille par comité comme suit :

- ✓ Comité stratégique : 21 000 DT ;
- ✓ Comité permanent d'audit : 21 000 DT ;
- ✓ Comité permanent de placements : 21 000 DT ;
- ✓ Comité des risques : 21 000 DT ;
- ✓ Comité de nomination et de rémunération : 28 000 DT ;

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

■ **Cabinet FMBZ-KPMG TUNISIE**

Emna Rachikou

■ **Cabinet UNION AUDIT TUNISIE**

Tijani Chaabane